

# La Gazette Saint-Quentin-en-Yvelines



**GUYANCOURT**  
**UN MOIS DE CONCERTATION EN VUE DE LA CRÉATION D'UN ÉCHANGEUR AUX GARENNES**

**Actu page 4**



**Actu page 4**

**MONTIGNY-LE-BRETONNEUX**  
L'intérieur du gymnase Coubertin sera rénové à partir de septembre

- SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES**  
Le challenge vélo inter-entreprises revient du 19 mai au 20 juin **Page 7**
- PLAISIR**  
Une journée de l'emploi dans la galerie d'Auchan ce vendredi **Page 7**
- VOISINS-LE-BRETONNEUX**  
La Ville s'associe à un universitaire pour lutter contre les fake news **Page 8**
- FAITS DIVERS**  
Un homme placé en garde à vue lors de son 1<sup>er</sup> jour de TIG **Page 10**
- FOOTBALL AMÉRICAIN**  
Pas de play-offs pour les Templiers **Page 12**
- CULTURE**  
Nuit incolore en concert à la Batterie ce vendredi **Page 14**

**TRAPPES**  
**UNE NOUVELLE CRÈCHE À TRAPPES PRÉVUE POUR 2026**

**Actu page 6**



**Actu page 5**

**PLAISIR**  
Le réaménagement du parc des 4 saisons est quasiment achevé



**Actu page 7**

**MONTIGNY-LE-BRETONNEUX**  
Le Salon du bien-être revient à la Ferme du Manet ce dimanche



**visibilité optimale**  
auprès d'un large lectorat hebdomadaire.

Contact : [pub@lagazette-sqy.fr](mailto:pub@lagazette-sqy.fr)

La Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines  
12, avenue des Prés - 78180 Montigny-le-Bretonneux

## SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

# L'attractivité des territoires, un enjeu majeur pour l'installation de médecins à Saint-Quentin-en-Yvelines

► ALEXIS CIMOLINO ET PIERRE PONLEVÉ

**E**n 2024, 6 millions de Français n'avaient pas de médecin traitant, selon le gouvernement, et 87% du territoire était classé en désert médical. Un phénomène qui touche particulièrement l'Île-de-France, considéré comme le 1<sup>er</sup> désert médical du pays. Et le territoire de SQY n'est pas épargné par ce phénomène. Alors, si la politique de santé relève de la responsabilité de l'État, les Villes se mobilisent pour faire face à cette problématique. Elles mettent ainsi en place diverses mesures (aides financières, création de maisons médicales...). C'est notamment le cas à Maurepas, où le maire, Grégory Garestier (DVD), contacté par *La Gazette*, nous a expliqué les dispositifs élaborés par la municipalité.

Pour inciter à l'installation de nouveaux médecins la Ville a voté lors du conseil municipal de février dernier, des aides financières complémentaires à celles déjà existantes proposées par l'ARS (Agence régionale de santé). « Nous avons une aide de 10 000 euros à l'installation en investissement (en contrepartie d'un minimum d'installation de 5 ans, Ndlr). C'est-à-dire qu'on aide [les médecins] à financer l'acquisition des outils numériques, une partie des travaux, etc », explique Grégory Garestier.

« Et on propose, en plus, une aide de 5 000 euros par an pendant 3 ans, en fonctionnement, pour aider le médecin quand il s'installe à payer les charges des locaux dans lequel il exerce, ajoute-t-il. Aujourd'hui, on a un médecin généraliste qui vient d'arriver en centre-ville juste au moment où on votait la délibération. Là, il n'y a pas eu besoin du dispositif. »

Mais, selon l'élu, pour faire venir des professionnels de santé, outre le fait de proposer des aides financières incitatives, un point très important à ne pas négliger est l'attractivité d'une commune. Et pour mettre en valeur son territoire, la municipalité a développé des outils de communication consacrés à promouvoir ses atouts auprès des professionnels de santé et les inciter à venir s'y installer.

« Nous sommes en train de terminer une plaquette de communication pour faire connaître le territoire, parce que si on



À Maurepas, une IRM et un scanner ont intégré le centre médical des Pyramides en 2023. Depuis, la Ville continue d'agir et a notamment voté une aide de 10 000 euros pour faire venir des médecins, en contrepartie d'une installation d'au moins 5 ans.

ne fait pas connaître les avantages [que nous avons], les jeunes médecins ne sont pas censés savoir ce qui existe. Il faut faire connaître les atouts de Maurepas en les valorisant (nombre de places en crèche, structures municipales, cadre verdoyant...), car quand vous lisez l'*Atlas de la démographie médicale en France* (consultable sur le site internet du Conseil national de l'Ordre des médecins, Ndlr), une des premières priorités qui fait venir un médecin sur le territoire, c'est le cadre de vie », argumente l'édile.

Et de préciser : « On a 5 médecins généralistes sur Maurepas aujourd'hui, avec pour objectif d'en attirer davantage. Mais, je le répète, il faut être sincère avec nos habitants, ce ne sont pas les locaux qui nous manquent. Ce qu'il faut, c'est faire venir des médecins. On peut construire tous les locaux qu'on veut, ce n'est pas parce que vous en avez que vous allez les attirer. Vous ne pouvez qu'inciter et non contraindre un médecin à venir s'installer dans une ville. En conclusion, je dirais que ce n'est pas un sujet simple mais il n'y a pas de baguette magique. Le principal c'est d'agir. »

Interrogé dans le magazine municipal du mois de mars 2025, le Dr Alexandre Sobotka, radiologue au centre médical Les Pyramides, situé dans la commune, voit d'un bon œil les dernières mesures mises en place par la municipalité maurepasiennes en matière de santé. « Toutes les mesures qui visent à améliorer l'attractivité de notre territoire pour de nouveaux médecins sont à saluer, estime-t-il. Nous sommes tous conscients du déficit en médecins généralistes sur notre territoire. Nous

devrons attendre encore quelques années avant que de jeunes médecins issus de la fin du numerus clausus sortent des facultés. Encore faut-il attirer ces jeunes médecins, et pour cela notre territoire doit rester attractif. Les mesures envisagées par le conseil municipal vont donc clairement dans le bon sens. »

Il rappelle aussi qu'au centre médical où il exerce, « en plus du scanner, nous avons fait l'acquisition d'une IRM grâce à un agrandissement du centre des Pyramides, permis grâce à la mairie par la modification du PLU ». « Une 2<sup>e</sup> IRM est attendue d'ici la fin de l'année, annonce le praticien. Cela participe largement à l'attrait de notre ville pour tous les praticiens de santé. »

À l'échelle de SQY, l'Agglomération exerce sa compétence santé dans le

**Pour lutter contre les déserts médicaux qui touchent tout le territoire national, les villes se mobilisent, y compris celles qui composent l'agglomération de SQY.**

Ainsi, SQY doit « prendre la chose très en amont », préconise-t-il, en s'appuyant sur la fac de médecine de l'UVSQ, à Montigny. « On a potentiellement un vivier important de nouveaux médecins qui pourraient s'installer sur le territoire, affirme l'élu. Donc ça veut dire qu'il faut qu'on puisse être en contacts quasi-médiatisés au moment des 1<sup>es</sup> temps de formation, des 1<sup>es</sup> années d'études de médecine. »

« Comment fait-on ? Déjà, s'assurer qu'on a des gens du territoire qui se forment aux études de médecine, continue-t-il. Ce n'est pas forcément le cas, puisque lorsque l'on prend les chiffres objectifs des étudiants en médecine à SQY, on a une très faible proportion de jeunes issus de notre territoire. Ça, c'est un vrai problème, puisque l'on sait qu'un médecin, il va plutôt avoir tendance à s'installer là où il a grandi, où il a ses attaches familiales. Donc on a tout intérêt à avoir des jeunes de notre territoire, en tout cas en plus grande proportion, dans les études de médecine. C'est ce que nous travaillons à l'heure actuelle avec le président de l'université, Loïc Josseran, ex-doyen de la fac de médecine, donc très sensible à ces questions. »

Et de poursuivre : « Nous sommes en train d'essayer de concentrer l'action de SQY sur les besoins identifiés des jeunes du territoire. Ça veut dire de les accompagner dès leurs 1<sup>es</sup> années d'études de médecine, ensuite de leur trouver des lieux de stage donc des maîtres de stage dans le territoire, et puis, d'une manière plus générale, de leur faire découvrir le territoire et leur montrer à quel point il est attractif en dehors de l'exercice même de leur profession, c'est-à-dire de s'assurer qu'il y a une offre de logement, de mode de garde pour les enfants par exemple, de loisirs, de sport, de culture... Et c'est là-dessus que SQY doit pouvoir exercer sa compétence. »

À Maurepas, Grégory Garestier évoque lui aussi « un partenariat avec la faculté de médecine de SQY, qui est en cours de discussion [...], avec l'objectif de permettre à des étudiants en internat de bénéficier d'une bourse d'étude en contrepartie de venir s'installer à l'issue de leurs études, à Maurepas. » L'UVSQ, fleuron du territoire et vraie source d'espoir pour l'avenir de l'offre de soins à SQY. ■

# NOS MÉTIERS

**Collecte des déchets**



**Propreté urbaine**



**Exploitation de centres de tri**



**Valorisation des déchets**

**Gestion de déchetterie**



## GUYANCOURT

## Un mois de concertation en vue de la création d'un échangeur aux Garennes

**Le projet d'aménagement d'un échangeur entre l'avenue des Garennes et la RN 12 entre dans une phase de concertation publique, du 19 mai au 20 juin. Une réunion publique est aussi prévue le 21 mai.**

► ALEXIS CIMOLINO

Projet de longue date à Guyancourt, la création d'un échangeur entre la RN 12 et l'avenue des Garennes semble enfin avancer. Et ce alors que « depuis une dizaine d'années déjà, la Ville demande qu'un aménagement soit réalisé pour les habitants et les acteurs économiques sur ce point névralgique où la circulation s'est considérablement densifiée, notamment aux heures de pointe », rappelle la municipalité de Guyancourt dans son magazine de mai 2025. Sur son site internet, elle ajoute que « le lancement était initialement prévu en 2019 » mais « avait fait l'objet d'un report pour des motifs budgétaires ». Dans un article cette année-là, nous évoquions un aménagement espéré par la Ville « à l'horizon 2024 ».

C'est désormais l'échéance de 2032 qui est espérée pour la mise en service de cet échangeur, avec un appel d'offres et un lancement des travaux respectivement en 2028 et 2029. Entre temps, le projet a tout de même connu plusieurs étapes importantes, listées par SQY sur son site



**Cet aménagement, censé notamment fluidifier le trafic, est dans les tuyaux depuis plusieurs années mais avait été reporté pour raisons budgétaires, selon la Ville. Sa mise en service est prévue en 2032.**

internet. Le 8 décembre 2022, l'ingénieur général des routes donnait un avis favorable pour une poursuivre l'étude sur la solution d'un échangeur dit « à double îlot de giration », c'est-à-dire un aménagement qui « rendra les accès à Dreux et à Paris plus directs, et permettra de fluidifier la circulation dans le secteur de l'avenue des Garennes ainsi qu'aux ronds-points des Sangliers et des Saules », explique l'Agglomération. Puis, en 2023 et 2024, des études complémentaires se sont déroulées, ainsi qu'une préparation de la concertation. Une concertation qui

s'ouvrira le 19 mai prochain et durera jusqu'au 20 juin.

L'agglomération de SQY, maître d'ouvrage du projet et qui le conduit en partenariat avec la ville de Guyancourt, a voté, lors du conseil communautaire du 10 avril dernier, une délibération portant sur les modalités de concertation réglementaire pour le projet. « L'idée est de pouvoir fixer les modalités de concertation », a déclaré Jean-Baptiste Hamonic (MoDem), vice-président de SQY chargé notamment des

mobilités et maire de Villepreux, à la lecture de la délibération.

L'élu a aussi rappelé que, « pour poursuivre le projet, il nous faut une convention de transfert de maîtrise d'ouvrage des études relatives au réaménagement de cet échangeur, qui a été signée avec la Direction des routes d'Île-de-France (Dirif), que nous avons aussi, dans cette concertation obligatoire, un certain nombre de dispositifs prévus, [...] l'organisation a minima d'une réunion publique [...], la présentation d'une exposition publique durant la période, des communications, notamment dans le magazine et également sur le site internet, et une durée de concertation d'un minimum de 30 jours consécutifs ». François Morton, maire DVG de Guyancourt, a tenu à souligner lors du conseil que « ce projet structurant est essentiel pour l'ensemble de l'agglomération de SQY dans le cadre de l'arrivée du nouveau quartier et du métro ».

SQY et Guyancourt énumèrent par ailleurs les multiples objectifs auxquels doit répondre le projet : sécuriser les accès au réseau structurant et améliorer la fluidité de la circulation dans le secteur de l'avenue des Garennes et des ronds-points des Sangliers et des Saules ; limiter les nuisances liées au trafic routier (bruit, pollution...) ; intégrer dès la conception du projet l'attention portée au

cadre de vie des habitants et à l'environnement naturel. Mais également accompagner le développement économique du secteur Chênes-Bouviers-Sangliers-Saules ; améliorer l'entrée de ville de Guyancourt, également porte d'entrée de SQY ; et permettre à plus long terme de requalifier les espaces publics limitrophes et d'y améliorer le confort des itinéraires pour les piétons et les cyclistes.

La ville de Guyancourt assure par ailleurs que le cadre fixé par SQY « implique que soit épargné l'espace boisé au nord de la RN 12 et la réutilisation des ouvrages d'art de la RN 12 pour limiter les coûts et la durée des travaux ». Des coûts estimés à 10,4 millions d'euros HT.

Une réunion publique sur le projet se tiendra le 21 mai à la salle des fêtes André Breton, à Guyancourt, à 19 h 30. Elle permettra « de présenter le projet, de répondre aux interrogations et de recueillir les contributions des habitants », indique la Ville. Le public peut aussi participer à la concertation via les registres présents, certes lors de cette réunion, mais aussi en mairie de Guyancourt et à l'hôtel d'agglomération de SQY (à Trappes), et également par courriel à concertationrn12garennes@sqy.fr et par voie postale. Détails sur ville-guyancourt.fr et sqy.fr. ■

## MONTIGNY-LE-BRETONNEUX

## L'intérieur du gymnase Coubertin sera rénové à partir de septembre

**La commune entreprendra après le forum des associations une rénovation en 3 phases de l'intérieur et du parvis du principal équipement sportif ignymontain. Les travaux doivent se terminer en 2028.**

► ALEXIS CIMOLINO

Après les extérieurs il y a quelques années (lire notre édition du 5 octobre 2021), c'est au tour des intérieurs et du parvis du centre sportif Coubertin, à Montigny-le-Bretonneux, de s'apprêter à être rénovés. Dans le journal L'Ignymontain du mois d'avril 2025, la municipalité fait savoir que les travaux débuteront en septembre prochain, après le forum des associations qui doit se tenir au sein de l'équipement.

sobriété énergétique exigée des bâtiments publics dans le cadre du Décret tertiaire de l'État », explique le magazine municipal. Et d'ajouter que cette réhabilitation vise à redonner à l'équipement « un coup de jeune et redessiner certains espaces pour plus de confort en faveur de ses usagers quotidiens ».

### Un des équipements « les plus énergivores du patrimoine de la Ville »

Principal équipement sportif de la commune, créé en 1988, le centre sportif Coubertin compte parmi les équipements « les plus énergivores du patrimoine de la Ville » et « doit opérer une isolation thermique conforme au défi de la



**La phase 1 (15 mois) concerne la grande salle et le hall élargi, la phase 2 la salle 2 et la salle de gymnastique (12 mois), et la phase 3 la salle des tennis, pour 3 mois.**

grande salle et le hall élargi. La 2<sup>e</sup> phase s'appliquera à la salle 2 et la salle de gymnastique, pour 12 mois. Le chantier se clôturera avec la salle des courts de tennis, pour 3 mois.

La livraison est donc prévue en 2028. Le projet ne sera néanmoins pas sans impact et la direction des sports « a commencé à

travailler » avec les associations « en vue de la saison prochaine et les suivantes », affirme le journal municipal. « Nous travaillons ensemble et avec l'Office municipal des sports, dans un esprit de collaboration, pour permettre aux clubs d'assurer la continuité de leurs activités », conclut Michel Cretin, adjoint aux sports, dans les colonnes de L'Ignymontain. ■

## VOISINS-LE-BRETONNEUX

## Une coupure d'électricité à venir le 22 mai

**En raison de travaux menés par Enedis, la rue de Port-Royal va être touchée par une coupure de courant, le jeudi 22 mai de 9 à 12 h.**

Régulièrement, Enedis procède à des travaux sur le réseau électrique à SQY. Le 22 mai prochain, c'est de nouveau à Voisins qu'une coupure de courant va avoir lieu. Cela impactera précisément la rue de Port-Royal, de 9 h à 12 h. « Pour protéger au mieux vos appareils sensibles, nous vous recommandons de les débrancher avant l'heure de début de coupure indiquée, et de ne les rebrancher qu'une fois le courant rétabli », précise la municipalité sur son site internet. Durant la coupure, il est possible de suivre l'évolution de celle-ci directement sur le site internet enedis.fr ou en téléchargeant l'application Enedis à mes côtés. À noter que le courant pourra être rétabli à tout moment avant la fin de la plage horaire mentionnée.



## ■ EN IMAGE

**PLAISIR** Le réaménagement du parc des 4 saisons est quasiment achevé

Le parc des 4 saisons, à Plaisir, qui a quasiment terminé sa profonde transformation, est de nouveau accessible au public. Les travaux qui ont commencé en février 2024 ont changé le visage de cet écrin de verdure, comme l'illustrent les équipements sportifs installés (tables de ping-pong et de teqball) au niveau de l'allée du Temps perdu. Dans son Facebook live du 5 mai, la maire LR de Plaisir, Joséphine Kollmannsberger, a indiqué que « de nouveaux jeux supplémentaires vont être installés avant l'inauguration », qui a été décalée et dont la date n'est pas encore connue. « L'aménagement du parc prévoit la plantation de 253 nouveaux arbres ou arbustes d'essences locales et nécessite la coupe de 87 arbres ou arbustes qui sera effectuée en dehors des périodes de nidification », précisent des panneaux explicatifs mis en place aux entrées du parc.

**MAUREPAS** Les résultats de l'enquête de satisfaction sur les lieux d'accueil dévoilés

La commune a publié début mai les résultats de l'enquête de satisfaction menée du 6 janvier au 15 février derniers sur l'accueil dans les services municipaux.

Début janvier, la commune de Maurepas avait lancé un questionnaire de satisfaction au sujet de l'accueil dans les services municipaux de la ville (lire notre édition du 11 janvier dernier). La municipalité en a dévoilé les résultats le 2 mai sur sa page Facebook. Indiquant d'abord que 169 personnes ont répondu à cette enquête de satisfaction, elle livre ensuite 3 statistiques laissant entendre que les avis sont plutôt positifs. 88 % des répondants ont attribué une note supérieure à 8/10, et 97,1 % trouvent l'accueil courtois. Enfin, 93,5 % sont satisfaits des explications reçues. « Vos retours sont précieux : des actions concrètes sont prévues dès le second semestre 2025 pour continuer à améliorer nos services », conclut la Ville.

## ■ EN BREF

**PLAISIR****Le pique-nique géant revient ce dimanche à Plaisir**

Comme à l'accoutumée, le parc du château va accueillir une nouvelle édition du pique-nique géant organisé par la mairie. Pour cette édition 2025, le pique-nique aura lieu le 18 mai, à partir de 12 h.



Le cadre verdoyant du parc du château, à Plaisir, attend de nombreux habitants pour cette nouvelle édition du pique-nique géant le dimanche 18 mai.

Cela fait désormais 15 ans que le pique-nique géant s'installe chaque année dans le parc du château, à Plaisir. Ce moment de convivialité porte un concept simple : venir pique-niquer en famille, entre amis ou avec ses voisins, avec le plus de monde possible installé dans le parc

du château. Cette année, le rendez-vous est fixé le dimanche 18 mai, à partir de 12 h. Au programme, de nombreuses animations bien-être attendent les Plaisirois, avec du tai chi chuan (démonstrations prévues à 14 h, 15 h 15 et 16 h 15, et ateliers à 14 h 15 et 15 h 30 et 16 h 30), du

qi gong (démonstration attendue à 15 h 45 et atelier prévu à 16 h), du yoga (démonstration programmée à 14 h 30 et atelier à 14 h 45), ou encore deux ateliers relax body qui auront lieu à 15 h et 16 h 45. Le tout est organisé par les 3 associations partenaires de l'événement (Omkido academy, La Mare aux lys, et L'Être à soi).

La municipalité livre également quelques astuces pour que le pique-nique soit le plus écologique possible, comme de consommer des produits frais de saison, d'éviter de ramener de la vaisselle jetable mais plutôt préférer « votre vaisselle de tous les jours », ou encore de ramasser et trier ses déchets. Pour cela, « des poubelles de tri seront mises à disposition », précise le site internet de la commune. Plus de renseignements sur l'événement sur ville-plaisir.fr. ■

**LA VERRIÈRE** Une journée de dépistage auditif proposé le 19 mai

Le 19 mai, de 13 h 30 à 17 h 30, la municipalité de La Verrière propose, en mairie, une journée de dépistage auditif pour toutes les personnes qui seraient intéressées.

Le capital auditif que nous avons est précieux et il ne se régénère pas, il est donc important de veiller à le préserver. Ainsi, pour contribuer à cela, la mairie de La Verrière et l'audioprothésiste Audio pour tous proposent une journée de dépistage auditif entièrement gratuite, le lundi 19 mai, de 13 h 30 à 17 h 30, au sein de l'hôtel de ville. Pour pouvoir profiter de ce service, inutile de prendre rendez-vous, il suffit de se rendre sur place le jour-même. « Vous ressentez une gêne dans votre audition ? Vous souhaitez simplement faire un point sur votre santé auditive ? Profitez de cette occasion pour un bilan rapide, gratuit et sans engagement », invite la municipalité verriéroise sur sa page Facebook. L'audioprothésiste Audio pour tous propose une large gamme de modèles d'appareils auditifs, sur-mesure, « pour répondre aux besoins auditifs de chacun », selon son site internet.

**GUYANCOURT** Une journée interdisciplinaire sur la condition animale à la fac de droit de l'UVSQ ce jeudi

La 7<sup>e</sup> édition de cette journée, visant à croiser les points de vue de plusieurs disciplines sur la condition animale et les études des relations êtres humains/animaux, se tient le 15 mai à la fac de droit.

La Journée interdisciplinaire sur la condition animale revient à l'UVSQ. La 7<sup>e</sup> édition de cet événement se tient le 15 mai de 9 à 18 h à la fac de droit de l'université, située à Guyancourt. Rendez-vous dans l'amphi 4 pour de nombreuses prises de paroles, conférences, échanges, ou encore une projection-débat, lors de cette journée visant « à décloisonner les savoirs portant sur la condition animale et sur les études des relations entre les êtres humains et les autres animaux », résume l'UVSQ sur son site internet. La matinée sera généraliste, et l'après-midi sera consacrée à la question de la condition des animaux dans l'élevage. Programme complet sur uvsq.fr.

## TRAPPES

## Une nouvelle crèche à Trappes prévue pour 2026

**La ville de Trappes souhaite construire une nouvelle crèche écologique, d'ici 2026, dans le quartier Cité Nouvelle. Elle sera dotée de 60 berceaux.**

► PIERRE PONLEVÉ

Bonne nouvelle pour les parents trappistes. Une nouvelle crèche, d'une capacité de 60 berceaux, va voir le jour à l'horizon 2026 dans le quartier Cité Nouvelle, à Trappes, annonce la municipalité dans son magazine de mars-avril 2025. Une construction désirée par la Ville, nécessaire, selon elle, pour rattraper son retard en matière d'accueil de la petite enfance, comme elle l'explique dans son dernier magazine municipal. « *Avec un taux d'accueil des touts-petits historiquement en deçà des moyennes départementales, la Ville engage un plan ambitieux pour offrir plus de places, dans de meilleures conditions* », révèle l'article consacré à cette nouvelle structure.

6,5 millions d'euros vont être investis pour la construction de cet équipement municipal, « *dont plus de 70 % seront financés par des partenaires (ANRU, conseil départemental, CAF)* », précise la commune. La crèche sera résolument tournée vers l'écologie avec une ossature en bois,

intégrant des matériaux biosourcés (terre crue, bardage bois). Des panneaux photovoltaïques équiperont le bâtiment pour produire une partie de sa consommation énergétique. « *Les espaces extérieurs végétalisés, avec des jardins ombragés, un potager et des aires de jeux sensorielles, favoriseront l'éveil des enfants tout en les connectant à la nature* », ajoute la municipalité.

Cuisine, salle de réunion, salles d'éveil, espaces de motricité, dortoirs..., l'établissement sera richement doté en équipements. Par ailleurs, des espaces réservés au personnel, pour lui garantir de bonnes conditions de travail, seront installés. Ces espaces disposeront d'un accès sécurisé et d'une implantation évitant toute ouverture directe sur l'espace public. La crèche intégrera également de nombreux espaces partagés, baignés de lumière, « *qui favoriseront les échanges et les jeux* », explique la commune.

L'établissement sera inclusif et ouvert à tous, avec des aménagements



ILLUSTRATION LA GAZETTE DE SQY

**La crèche de Trappes sera dotée d'espaces de motricité (à l'instar d'autres crèches, comme ici les Mini-Montains, à Montigny, inaugurée en novembre dernier).**

prévus et adaptés pour les enfants en situation de handicap ou issus de familles en grande précarité. Le personnel qui travaillera au sein du bâtiment bénéficiera de « *conditions de travail dignes et valorisantes. C'est pourquoi la ville de Trappes a engagé un plan de soutien spécifique en parallèle de la construction de cette nouvelle crèche. Depuis 2023, les auxiliaires de puériculture bénéficient d'un bonus salarial de 100 euros par mois, en reconnaissance de leur engagement au quotidien* », rappelle la Ville dans son magazine.

Jarina Samad, adjointe trappiste chargée de l'épanouissement des touts-petits et des aînés, a indiqué, dans l'article consacré à cette future crèche, qu'elle « *rejoindra le réseau éco-crèche, 1er label de développement*

*durable dédié à la petite enfance, synonyme d'engagement dans une démarche de transition écologique, continue et durable* ». Et de poursuivre : « *L'objectif est d'améliorer la santé et le bien-être des enfants accueillis et des équipes, de mettre en place des pratiques plus respectueuses de l'environnement et de reconnecter les enfants à la nature en les sensibilisant à l'environnement* ».

En plus de la construction de ce nouvel établissement, 240 000 euros ont été investis par la municipalité pour « *améliorer les espaces de travail dans les structures existantes (locaux du personnel, salles de repos, équipements), afin d'assurer à chaque professionnel un environnement propice à l'épanouissement et à la qualité du service* », conclut la Ville. ■

## sqy Des réunions à venir sur le compostage à Montigny et Villepreux

**Deux réunions sur le compostage vont avoir lieu, le 14 mai à Montigny et le 21 mai à Villepreux. L'occasion d'en apprendre davantage sur le compostage individuel et collectif.**

Plusieurs rendez-vous en faveur de la transition écologique sont adressés aux Saint-Quentinois ce mois-ci. Ainsi, les 14 et 21 mai, deux réunions sur le compostage sont organisées, respectivement à Montigny et Villepreux. Accompagnées de l'agglomération de SQY, compétente en matière de gestion des déchets sur le territoire et qui a récemment lancé son PLPDMA (lire notre dossier du 28 janvier 2025), les deux municipalités invitent leurs administrés à venir s'informer sur ce dispositif. « *Ces rendez-vous permettent de mieux comprendre le fonctionnement du compostage et de découvrir les dispositifs proposés par l'agglomération concernant les composteurs individuels ou collectifs* », précise le site internet de Montigny. À Montigny, la réunion se déroulera de 18 h 30 à 20 h, en salle du conseil à l'hôtel de ville, tandis qu'à Villepreux, le rendez-vous est donné à 19 h, également en mairie.

## PLAISIR

## La commune publie une évaluation sur ses réunions de quartiers

**Comme l'année dernière, une évaluation sur les attentes des Plaisirois, issue des réunions de quartiers de mars dernier, a été publiée fin avril par la municipalité.**

► ALEXIS CIMOLINO

En mars, la commune de Plaisir avait organisé ses annuelles réunions de quartiers (lire notre édition du 25 février). 5 réunions au total, pour permettre aux élus de venir à la rencontre des habitants et d'échanger avec eux, et leur rappeler les principales actions menées durant les 4 dernières années. Et, comme l'année dernière (voir La Gazette du 14 mai 2024), celles-ci ont donné lieu à une enquête de satisfaction, dont les résultats ont été publiés par la municipalité dans son magazine de mai. « *196 questionnaires de satisfaction ont été remplis par les habitants présents* » lors des 5 réunions de quartiers du mois de mars, résume la Ville.



ILLUSTRATION LA GAZETTE DE SQY

tête des retours positifs des habitants concernant les actions de la municipalité, sont la culture, le sport, la vie associative, les relations aux usagers et le soutien aux aînés, récoltant chacun une note de 3,9/5. Avec le retour de Plaisirois rapporté par le magazine municipal : « *Merci pour l'énergie que l'on ressent dans toute la ville !* » Suit l'action menée pour la transition

écologique, avec une note de 3,7/5. Des retours d'habitants saluent une ville « *plus verte, plus agréable* » et invitent à « *continuer dans cette voie* », selon la commune.

Parmi les champs d'action arrivant ensuite, et pour lesquels les Plaisirois attendent encore davantage, les mobilités (note de satisfaction de 3,2/5). « *Vous êtes nombreux à*

*souhaiter des bus plus performants, un sujet aussi suivi par l'agglomération de SQY, relaie la municipalité de Plaisir. De son côté, la Ville doit poursuivre les aménagements dédiés aux piétons et aux vélos. Quant aux trottinettes, très utilisées, leur stationnement et leur bon usage relèvent de la responsabilité de chacun pour préserver un espace public agréable à vivre et sécurisé.* »

### Culture, sport, vie associative, relations aux usagers et soutien aux aînés, les mieux notés

Les exigences sont élevées aussi en matière de voirie et de propreté urbaine (3,1/5). « *Entre 2020 et 2024, plus de 65 chantiers de rénovation ont été menés à bien, représentant plus d'1 million d'euros investis sur la seule année 2024*, souligne le magazine municipal. Pour être encore plus à l'écoute des besoins locaux, le maire, accompagné des agents des services techniques, va régulièrement à la rencontre des habitants, directement sur le terrain, pour identifier ensemble les aménagements et travaux nécessaires. » Le rapport complet sur les réunions de quartiers 2025 est à télécharger sur ville-plaisir.fr. ■

## COIGNIÈRES Une séance de sophrologie dans la commune ce vendredi

**Une séance de cette pratique psychocorporelle en vogue est prévue à la résidence-autonomie Les Moissonneurs le 16 mai.**

La sophrologie, vous connaissez ? Cette pratique psychocorporelle associe techniques de relaxation, exercices de respiration et évocation positive, selon la définition de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm). La sophrologie s'est peu à peu développée au point que des séances sont régulièrement proposées dans plusieurs villes. L'une d'entre elles aura lieu à Coignières, à la résidence-autonomie Les Moissonneurs fraîchement rénovée (lire notre édition du 22 avril), le 16 mai à 10 h 30.

« *Relaxation, visualisation positive et réduction du stress sont au programme de ce nouveau rendez-vous proposé par Madame Valérie Sohier, sophrologue certifiée* », précise la municipalité de Coignières sur son site internet. Inscriptions au 01 34 61 45 75 ou à ccasrp@coignieres.fr.

## SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

## Le challenge vélo inter-entreprises revient du 19 mai au 20 juin

À SQY, les particuliers et les entreprises peuvent prendre part gratuitement au challenge vélo inter-entreprises qui se déroulera du 19 mai au 20 juin.

► PIERRE PONLEVÉ



L'année dernière, 44 621 km avaient été parcourus par les vélotaffeurs. La remise des prix s'était déroulée le 5 juillet 2024, en salle du conseil communautaire (photo édition 2024).

Le challenge vélo inter-entreprises revient pour sa 5<sup>e</sup> édition à SQY, du 19 mai au 20 juin. Ce défi, gratuit et ouvert à tous, particuliers comme entreprises, permet de promouvoir de manière ludique et durable, l'usage du vélo sur les trajets domicile-travail. Comme l'année dernière, trois épreuves (catégories) sont mises en place. Tout d'abord celle du meilleur cycliste, un challenge individuel basé sur le nombre de trajets. Pour cette épreuve, les cyclistes, ou vélotaffeurs, doivent s'inscrire individuellement.

« Les 3 personnes ayant réalisé le plus

grand nombre de trajets seront récompensées », explique, sur son site internet, SQY, qui organise l'événement.

Autre catégorie celle du meilleur rouleur, qui porte sur un défi kilométrique individuel. Ici, seuls les kilomètres parcourus comptent. Les 3 cyclistes ayant parcouru le plus de kilomètres seront récompensés. Enfin, dernière épreuve, celle de la meilleure entreprise cycliste. Contrairement aux deux autres, cette épreuve est un challenge collectif inter-entreprises, basé sur le nombre de trajets,

où chaque salarié inscrit ajoute ses trajets à ceux de ses collègues. « C'est le ratio trajets effectués / nombre total de salariés qui permettra de départager les structures, en tenant compte de leur taille », ajoute SQY. Ce sera l'entreprise avec la plus forte part modale de vélo qui sera gratifiée.

Nouveauté pour cette année 2025, les mini-challenges hebdomadaires. Il s'agit de défis hebdomadaires (dont une épreuve photo) qui viendront pimenter la compétition. « Un classement général sera mis à jour sur un site dédié, et les classements hebdomadaires seront envoyés chaque semaine aux participants », précise l'Agglomération.

Pour pouvoir participer à ce challenge vélo inter-entreprises, les entreprises doivent désigner un référent chargé d'effectuer l'inscription par courriel à solenn.boulier@sqy.fr. Une fois l'inscription validée, le référent devra créer un compte entreprise afin de générer un lien d'inscription qu'il partagera avec ses collègues. Les salariés pourront ensuite s'inscrire individuellement et rejoindre leur entreprise via ce lien. Les trajets effectués à vélo seront comptabilisés, pour cette édition, sur l'application WeFlo (disponible sur Android, iOS et sur internet weflo.fr). Détails sur saint-quentin-en-yvelines.fr/challenge-velo. ■

## ■ EN BREF

## PLAISIR Une journée consacrée à l'emploi organisée dans la galerie d'Auchan ce vendredi

Aushopping Grand Plaisir accueille le 16 mai un job dating avec une trentaine d'entreprises, ainsi que des ateliers permettant de réaliser un CV et tester différents métiers avec la réalité virtuelle.

La journée du 16 mai sera placée sous le signe de l'emploi à Aushopping Grand Plaisir. Ce jour-là, Uniques, le festival de l'égalité des chances en action, fera étape au sein du centre commercial, de 10 h 30 à 18 h. « Les visiteurs de la galerie pourront passer des entretiens express sans rendez-vous afin de tenter de trouver leurs futurs stages, alternances, CDI, jobs étudiant... », indique Aushopping dans un communiqué, à propos de cette journée organisée conjointement par le club d'entreprises FACE Yvelines (club d'entreprises ayant pour mission de lutter contre l'exclusion), France travail, Les entreprises s'engagent (communauté d'entreprises engagées pour une société inclusive et un monde durable), la Chambre de commerce et d'industrie, la Mission locale (structure aidant à l'insertion sociale et professionnelle des jeunes) et Cap emploi (organisme accompagnant

vers et dans l'emploi les personnes en situation de handicap).

### Un jeu concours aussi proposé

Plus d'une trentaine d'entreprises locales, issus de secteurs variés (vente, restauration, transports, sécurité...), prendront part à l'événement. Des organismes de formation, tels que le Greta, l'Afpa, BGE ou encore l'ADIE seront également présents. Outre le job dating, des ateliers gratuits seront proposés, permettant aux visiteurs « d'améliorer leur CV, de tester différents métiers avec la réalité virtuelle ou encore de repartir avec leur photo professionnelle », détaille le communiqué. Un jeu concours sera aussi organisé, avec comme lots une webcam HD Qlive, un clavier et une souris sans fil, une lampe de bureau Qlive, et 2 cartes cadeaux de 100 euros utilisables pour un relooking dans une enseigne du centre. Détails sur plaisir.aushopping.com. ■

## MONTIGNY-LE-BRETONNEUX

## Le salon du bien-être revient à la Ferme du Manet ce dimanche

La 3<sup>e</sup> édition de cet événement regroupant plus de 30 professionnels du bien-être, du développement personnel et de l'harmonie du quotidien, ainsi que des créatrices, se tient le 18 mai à la Ferme du Manet.

► ALEXIS CIMOLINO

Jamais 2 sans 3. Le salon du bien-être revient pour une 3<sup>e</sup> édition, le 18 mai, de 11 à 19 h. Celle-ci se tiendra, comme les 2 premières (lire nos éditions du 23 mai 2023 et du 23 avril 2024), à la Ferme du Manet, à Montigny-le-Bretonneux. Ce salon intitulé Les Sens en éveil et organisé par l'association La Fabrique des événements, regroupera plus de 30 exposants parmi lesquels « des professionnels du bien-être, des créatrices, ainsi que de nombreux autres talents », listent les organisateurs dans un courriel adressé à *La Gazette*.



« Plus qu'un salon, c'est une invitation à prendre du temps pour vous, à explorer des pratiques inspirantes et à rencontrer celles et ceux qui pourraient transformer votre quotidien », avancent les organisateurs.

Parmi les spécialités proposées, réflexologie, hypnose, soins énergétiques, naturopathie, massages... « mais aussi des approches pour embellir votre quotidien : créatrices, artistes, home organizer, photographe... Une diversité d'exposants réunis en un seul

lieu pour éveiller vos sens et répondre à vos besoins », affirme le communiqué de l'événement.

Nouveauté cette année, des conférences et des ateliers seront également proposés. « De plus, certains

professionnels offriront des sessions en direct, permettant ainsi aux visiteurs de vivre l'expérience du bien-être sur place », ajoute La Fabrique des événements, mentionnant également la tenue d'une tombola bien-être (pour tenter de repartir avec des

cadeaux), une buvette conviviale « et de nombreuses rencontres enrichissantes pour éveiller les sens et nourrir le bien-être de chacun ».

### Nouveauté 2025, des conférences et des ateliers avec sessions en direct, et une tombola bien-être

« Se reconnecter à soi, retrouver son énergie, découvrir des solutions naturelles pour améliorer son bien-être... Que vous soyez en quête de relaxation, de transformation ou simplement curieux, cet événement est fait pour vous », résume le communiqué de l'événement.

« Offrez-vous cette parenthèse, explorez, testez, ressentez... et repartez recharge(e) d'énergie et d'inspiration », invitent les organisateurs dans leur communiqué à propos de ce rendez-vous. « Plus qu'un salon, c'est une invitation à prendre du temps pour vous, à explorer des pratiques inspirantes et à rencontrer celles et ceux qui pourraient transformer votre quotidien », avancent-ils. L'entrée est libre, renseignements à Lafabriquedesevenements@gmail.com. ■

## VILLEPREUX L'association SNL 78 organise un événement pour fêter les 25 ans de ses groupes locaux

Le 18 mai, à 15 h 30 au théâtre de Villepreux, l'association SNL 78 met en place une comédie visuelle pour fêter les 25 ans de ses groupes locaux situés aux Clayes et à Villepreux.

Les groupes locaux de l'association SNL 78 (Solidarités nouvelles pour le logement) situés aux Clayes et à Villepreux fêtent leur 25 ans. Pour l'occasion, une comédie visuelle, présentée par la troupe des Soleils de Plaisir, est organisée le dimanche 18 mai, à 15 h 30, au théâtre de Villepreux. L'entrée est gratuite et ne nécessite pas de réservation. « La représentation sera suivie d'une exposition et d'un temps de partage et de convivialité. La participation est libre au profit de SNL », précise un courriel transmis par l'association. Plus de renseignements sur cet événement au 06 28 06 53 46. Pour rappel, SNL aide les personnes en situation de précarité ne bénéficiant pas de logement, en rassemblant des fonds pour la création de nouveaux logements.

## VOISINS-LE-BRETONNEUX

## La commune s'associe à un chercheur universitaire pour lutter contre les fake news

**Voisins a noué un partenariat avec le professeur d'université Arnaud Mercier et son équipe du projet De Facto, réunissant chercheurs, journalistes, et acteurs de l'éducation aux médias et à l'information.**

► ALEXIS CIMOLINO

C'est un « partenariat inédit en France », selon elle, que la commune de Voisins-le-Bretonneux vient de nouer. La municipalité s'est en effet associée à l'équipe universitaire du projet de recherche De Facto, réunissant chercheurs, journalistes, et acteurs de l'éducation aux médias et à l'information, et dirigée par Arnaud Mercier, professeur à l'université Paris-Panthéon-Assas, comme elle l'annonce dans son magazine Le Vicinois de mai 2025. « Face à la montée des désordres informationnels, ce projet vise à promouvoir la qualité de l'information, la diversité du débat public et le développement de l'esprit critique », résume l'article du Vicinois à ce sujet.

La ville de Voisins-le-Bretonneux, qui avait déjà consacré un numéro de son magazine municipal à ce thème (lire notre édition du 18 juin 2024), monte une nouvelle fois au front contre ce phénomène, dont elle fait l'un de ses principaux che-



ILLUSTRATION LA GAZETTE DE SQY

**Cette collaboration va se manifester par la tenue d'animations tout public, d'interventions dans les établissements scolaires, de conférences thématiques, ou encore d'ateliers, sur le thème de la lutte contre les fake news.**

vaux de bataille. « Nos précédents articles sur le sujet ont suscité votre intérêt, déclare, à l'adresse des habitants, Christophe Boissonnade, 1<sup>er</sup> adjoint à Voisins, chargé de la ville solidaire, la ville numérique et la ville économique, dans des propos rapportés au sein du Vicinois. Ainsi, en nouant ce partenariat inédit, qui permet à tous les Vicinois de bénéficier d'une expertise scientifique reconnue tout en offrant à des chercheurs universitaires un terrain d'expérimentation concret, Voisins assume pleinement son rôle d'acteur citoyen. »

Interrogé dans le Vicinois, Arnaud Mercier affirme avoir accepté cette collaboration avec la municipalité, intéressé en effet par « l'opportunité de travailler sur un terrain opérationnel riche ». Selon la commune, il a notamment été séduit par « la diversité de profils » que réunit le territoire de la ville : « populations variées, établissements scolaires, entreprises, sans oublier un tissu associatif dynamique ». « Cela nous permet d'accélérer la collecte d'informations, de valider nos hypothèses de travail en réalisant des

tests grande nature, de nous aider à produire les résultats annoncés, et même à élargir notre perspective, pour réfléchir à ce qu'on peut appeler une politique globale de lutte contre la désinformation », souligne l'universitaire de les colonnes du magazine municipal.

### Une première conférence en juin

Concrètement, ce partenariat entre son équipe et la Ville va se manifester par la tenue à Voisins de diverses animations tout public, des interventions dans les établissements scolaires, des conférences thématiques, ou encore des ateliers. Arnaud Mercier annonce d'ailleurs qu'il animera, « dès le mois de juin », avec d'autres chercheurs, une « première conférence qui portera notamment sur les biais de compréhension qui nous induisent en erreur ». Du côté des élus de la commune, Christophe Boissonnade salue « une chance pour les Vicinois de bénéficier d'un tel niveau d'expertise, et aussi une opportunité de faire rayonner notre ville comme un lieu d'innovations citoyennes ». « Ce partenariat porte de véritables ambitions, faisant de Voisins une ville pionnière dans la lutte contre la désinformation », conclut l'article du magazine municipal. ■

## GUYANCOURT L'association ADM SQY fête les 10 ans de sa boutique ce samedi

Le 17 mai, de 11 à 18 h, l'association ADM (Artisans du monde) SQY convie le public pour célébrer les 10 ans de sa boutique installée sur le mail des Saules, place Van Gogh, à Guyancourt.

L'association ADM (Artisans du monde) SQY fête les 10 ans de sa boutique se trouvant sur le mail des Saules, place Van Gogh, à Guyancourt. Pour l'occasion, elle organise un événement ouvert à tous le 17 mai, de 11 à 18 h, où des apéritifs aux saveurs d'ailleurs (à boire et à grignoter) seront à découvrir pour les curieux. Est également prévue une projection de vidéos qui sera accompagnée d'expositions sur les produits et les producteurs. « Une trivial boutiq et d'autres jeux pour petits et grands sont à découvrir, ainsi qu'une braderie d'artisanat, une tombola et d'autres réjouissances », précise un flyer de l'événement. ADM SQY, qui dispose d'un partenariat de longue date avec une autre association saint-quentinoise, SQY en transition, « se mobilise au quotidien pour un commerce équitable au service des droits humains et de la planète », précise-t-elle sur son site internet. Plus d'informations au 01 30 68 10 38.

## ■ EN BREF

### VILLEPREUX La commune accueille de nouveau un Entr'aideants café ce mercredi

Villepreux, où s'était déjà déroulé en mars un de ces rendez-vous conviviaux organisés par l'IPS pour les aidants, en accueillera de nouveau un sur son territoire, le 14 mai.



ARCHIVES LA GAZETTE DE SQY

Villepreux commence à être abonnée aux Entr'aideants cafés. Après en avoir déjà accueilli un en mars dernier, la commune verra de nouveau se dérouler sur son territoire ce type de rendez-vous destinés à soutenir les aidants et organisés par l'Institut de promotion de la santé (IPS) de SQY, sous la forme de « rencontres autour d'un café chaleureux, animées autour de sujets chaque fois différents en lien avec le quotidien des participants », dans le but de « s'informer, échanger et créer des liens avec des personnes vivant la même situation », indique le flyer de l'événement.

C'est cette fois non plus au gymnase du Jeu de Paume, mais à la Maison des arts Jacques Gillet, au Village, que se déroulera ce futur Entr'aideants café, le 14 mai de 10 à 12 h. Il tournera autour de la question S'investir pour son proche mais

## ■ EN BREF

### SQY L'état de catastrophe naturelle ne couvre pas les tempêtes de grêle, selon la Préfecture

Suite à la tempête de grêle, brève mais violente, qui a sévi dans les Yvelines le 3 mai, de nombreux dégâts sont à déplorer dans plusieurs communes.

La tempête de grêle survenue dans les Yvelines le samedi 3 mai n'a échappé à personne. Même s'il n'a duré qu'une vingtaine de minutes, cet épisode de grêle particulièrement violent a occasionné de nombreux dégâts sur les habitations, les bâtiments et les véhicules, notamment aux Clayes, à Plaisir et à Villepreux, comme en témoignent les très nombreuses photos et vidéos circulant sur les réseaux sociaux.

### 15 équipements publics touchés à Plaisir

Ainsi, les trois communes ont récemment sollicité la préfecture des Yvelines, autorité compétente en la matière, pour faire reconnaître l'état de catastrophe naturelle. Malheureusement pour

elles, cela s'annonce compliqué. « La préfecture nous a informés que les orages de grêle ne pouvaient pas être pris en charge au titre des catastrophes naturelles malgré l'ampleur du phénomène », regrette la municipalité plaisiroise sur sa page Facebook. Un même son de cloche est donc à attendre pour les municipalités clétienne et villepreusienne. Et ce, même si à Plaisir « 15 équipements publics ont été impactés par cet orage de grêle », a témoigné la maire LR, Joséphine Kollmannsberger, lors de son récent Facebook live.

Les municipalités invitent cependant leurs administrés à se rapprocher de leur assurance afin d'être renseignés sur les modalités de prise en charge, le cas échéant, des dégâts causés par la grêle. ■

## MAGNY-LES-HAMEAUX

### Une vente de vêtements de seconde main ce jeudi

L'association magnycoise Vesti'aide la planète organise une nouvelle vente de vêtements de seconde main le jeudi 15 mai, de 14 à 16 h dans son local.

En plein essor, le marché des vêtements de seconde main est régulièrement mis à l'honneur à Magny. L'association Vesti'aide la planète organise en effet de nombreuses ventes de vêtements d'occasion pour offrir une seconde vie à ceux-ci. La prochaine aura lieu le jeudi 15 mai, de 14 à 16 h, au sein de son local qui est situé avenue d'Aigrefoin, dans le quartier du Buisson. « Vous pourrez y acheter à des prix très intéressants des vêtements pour bébés, enfants, femmes et hommes. La vente est ouverte à tous », précise le nouveau site internet de Magny, qui relaie l'information. Pour obtenir plus de renseignements sur cette vente, contacter le 06 22 12 86 51 ou le 06 32 20 16 38, ou envoyer un courriel à vestiaide@gmail.com.



## Votre eau mérite nos meilleures ressources

Toujours à vos côtés, que ce soit sur le terrain, dans nos agences ou en télétravail, les équipes Veolia sont mobilisées au quotidien pour assurer vos #ServicesEssentiels.

Pourquoi ? Parce que l'#EauPotable et l'#Assainissement sont vitaux. Et que nous servons un Français sur trois. Tout simplement.

Ressourcer le monde

 VEOLIA

# FAITS DIVERS SÉCURITÉ

► PIERRE PONLEVÉ

Le 24 avril, à 00 h 15, des policiers d'une Compagnie républicaine de sécurité (CRS) de l'Ouest parisien ont tenté de contrôler une Renault Clio qui s'est, dans un premier temps, enfuie. Mais, la voiture a rapidement stoppé sa course devant un second barrage dressé par les forces de l'ordre.

À l'intérieur de la voiture, un homme et une femme ont été interpellés et placés en garde à vue. Dans le véhicule, la police va découvrir 2 kg d'herbe de cannabis, 500 grammes de cocaïne et 3 bonbonnes de protoxyde d'azote, utilisées pour inhale du gaz hilarant. Par ailleurs, le conducteur a été contrôlé positif aux stupéfiants, et il était également en possession de 225 euros. Une perquisition menée à son domicile a permis de découvrir 11 téléphones portables, 2 200 euros en liquide, ainsi que du matériel de conditionnement et une balance. La perquisition faite au domicile de sa complice n'a rien révélé de suspect.



Le tribunal judiciaire de Versailles a condamné, à 30 mois de prison ferme, un homme qui transportait de la drogue.

Entendue, cette dernière a clamé son innocence à propos des faits qui lui étaient reprochés. Selon elle, si elle a accepté de suivre son ami dans la voiture, c'est uniquement pour obtenir du protoxyde d'azote, « produit pour lequel elle semblait totalement dépendante », a précisé une source proche de l'enquête. Finalement, elle a été laissée libre avec un classement sans suite.

Quant au conducteur, il a nié faire partie d'un quelconque trafic de stupéfiants. Il a uniquement reconnu, à

minima, le transport et la détention de produits stupéfiants. Il n'a pas souhaité s'expliquer sur la provenance des produits retrouvés dans sa voiture et à son domicile, contredisant au passage les déclarations faites par son amie. L'argent liquide retrouvé a été saisi et remis à la Direction générale des finances publiques (DGFIP). Déféré en comparution immédiate au tribunal judiciaire de Versailles, le mis en cause, âgé de 30 ans et déjà connu de la justice, a écopé de 30 mois de prison ferme avec mandat de dépôt. ■

## La Verrière

### Un jeune homme placé en garde à vue lors de son 1<sup>er</sup> jour de travail d'intérêt général

**Il aurait dû se taire. Pour avoir insulté des agents ASVP lors de son 1<sup>er</sup> jour de travail d'intérêt général, un jeune homme a écopé d'une peine de prison lors de sa comparution immédiate.**

À La Verrière, un jeune homme de 21 ans, qui commençait un Travail d'intérêt général (TIG), s'est emporté, sans aucune raison, contre des policiers municipaux durant son 1<sup>er</sup> jour, le 5 mai dernier. Le lendemain, il a été condamné pour ces faits par le tribunal judiciaire de Versailles. Durant son procès, le mis en cause qui a déjà été condamné six fois par la justice, a tenté de s'expliquer sur cette agression verbale purement gratuite.

Vers 15 h 45, alors qu'il doit faire de la peinture pour son 1<sup>er</sup> jour de TIG, le jeune homme se dirige vers deux agents ASVP (Agents de surveillance de la voie publique) qui sont en train de discuter avec des habitants. C'est à ce moment-

là qu'il va copieusement les insulter, en filmant la scène. « Espèce de petite pute... La momu (pour police municipale, Ndlr) ça ne sert à rien. Eh ! Toi, t'es mignonne ! », va-t-il notamment lancer aux agents.

Puis, juste après, il retourne à son travail comme si de rien n'était. La Police nationale vient l'arrêter. « En garde à vue, il va multiplier les affronts, réclamant le tacos qu'il mangeait avant son arrestation, tentant de draguer lourdement une policière, en assaillant le tout de 'wallah à répétition', livre un article de 78actu. Face à la procureure, le mis en cause va recevoir un rappel des bonnes manières. « La magistrate lui précise qu'elle n'est pas son amie. Le tutoiement peut donc être mis au

placard. Face au tribunal, il va aussi apprendre que chacun doit parler à son tour », poursuit 78actu.

« En fait, j'ai pas insulté les agents. J'envoyais juste un vocal à ma petite copine en lui disant que c'était une petite pute car elle n'a pas répondu », tente-t-il (très) maladroitement de se justifier. Lui qui ne dispose pas de carte sim dans son téléphone portable a expliqué « utiliser un partage de connexion » pour pouvoir envoyer ce message. « Il concède au passage à la juge que le terme de "petite pute" n'est pas forcément le plus adapté pour parler de son flirt », relatait nos confrères.

Loin de se démonter, il va tout d'abord jouer sur la corde sensible

## Guyancourt Une rixe éclate dans une station de lavage

**Lors d'une bagarre, un militaire en civil qui se trouvait dans une station de lavage située à Guyancourt a reçu deux coups de poing de la part d'un autre homme.**

Dans la matinée du samedi 3 mai, vers 11 h, à Guyancourt, un militaire en civil a été victime d'une agression. Les faits se sont déroulés dans une station de lavage de la commune. Pour une raison inconnue, deux hommes se sont disputés

## Yvelines 3 individus pris en flagrant délit de vol de matériel de chantier

Le 4 mai, dans la rue Romain Rolland, à Saint-Cyr-l'École, un habitant a appelé la police vers 22 h 30 car il a aperçu 3 hommes en train de dérober du matériel de chantier et le charger dans un utilitaire blanc. Les policiers, rapidement arrivés sur place, ont arrêté les 3 mis en cause, avant qu'ils ne

prennent la fuite à bord de leur voiture. Les premiers éléments de l'enquête ont démontré qu'en plus des 3 individus arrêtés en flagrant délit de vol, deux autres restés dans l'utilitaire ont également été appréhendés. Au total ce sont donc 5 mis en cause (âgés de 26 à 31 ans) qui ont été placés en garde à vue. ■

## Yvelines Un mort lors d'un accident de la route entre un poids lourd et un piéton

Un tragique accident de la route, entre un poids lourd et un piéton, a eu lieu le mardi 6 mai, vers 11 h 30, au niveau de la rue Gabriel Péri (Départementale 11), à Saint-Cyr-l'École. Le piéton, un homme âgé de 70 ans, est décédé sur place, suite au violent choc avec le camion. Les nombreux pompiers qui sont rapidement arrivés rapidement sur le



Arrêté par la Police nationale et placé en garde à vue pour avoir insulté deux agents ASVP, à La Verrière.

pour essayer de faire pencher la balance de la justice en sa faveur. « Écoutez Madame. On est sur l'ouverture d'un resto avec mon père qui est seul et malade du cœur. Si vous m'incarcérez, vous me mettez dans la merde », lance-t-il, avant de récolter un « C'est vous qui vous mettez en difficulté. Il ne fallait pas insulter gratuitement les agents. Et si on vous insultait ? ». À cette question posée par le tribunal, le jeune homme ne manque pas de culot :

« [Si on m'insulte], honnêtement, j'appelle la police ».

Face à l'assemblée, le prévenu va jouer sa dernière carte, prétextant qu'il doit se faire opérer dans quelques jours. « J'ai 225 agrafes à retirer sur le genou gauche. Si vous voulez, je baisse mon pantalon pour vous montrer ». Silence. Après délibération, le verdict tombe. Il est condamné à 9 mois de prison avec incarcération immédiate. ■

## Porcheville Un élève du lycée Lavoisier menace son professeur

Un adolescent de 15 ans a été placé en garde à vue le 7 mai. Il avait menacé de mort son professeur de lycée, qu'il tenait responsable de son exclusion définitive.



Le domicile du professeur a subi des dégradations mais la police n'a fait aucun lien avec l'adolescent arrêté.

Les mots ont un sens et il va l'apprendre à ses dépens. Un jeune homme de 15 ans s'est retrouvé au commissariat de Mantes-la-Jolie le 7 mai pour motif de « menace de crime ou de délit sur personne chargée d'une mission de service public » comme le rapporte le Parisien. En effet, l'adolescent – anciennement scolarisé au lycée Lavoisier de Porcheville – s'en est pris verbalement à son professeur. Selon lui, l'homme de 35 ans serait responsable de son exclusion définitive de l'établissement scolaire, et c'est dans ce contexte qu'il lui aurait assuré que « cette histoire n'en resterait pas là » indique le quotidien d'informations régionales. Par ailleurs, le domicile du fonctionnaire a subi plusieurs dégradations mais pour le moment les deux affaires ne sont pas liées.

Les policiers ont donc cueilli l'adolescent à son domicile de Limay. S'il est sorti libre de sa garde à vue, il est convoqué en juillet devant le délégué du procureur et devra effectuer un stage de citoyenneté. De plus, il lui est interdit de rentrer en contact avec son ancien professeur. ■

## Vallée de Seine Bus et véhicule percutés, la folle course d'un conducteur en excès de vitesse

Le 8 mai, un chauffard a parcouru les routes entre Limay et Porcheville afin d'échapper à un contrôle de police. Il a fini sa course dans un véhicule en stationnement.



Malgré sa course-poursuite sur plusieurs kilomètres, le chauffard n'a provoqué aucun blessé.

À 23h30, le 8 mai, la brigade anti-criminalité repère un jeune homme conduisant dangereusement dans les rues de Limay. Les forces de l'ordre lui indiquent de se ranger mais celui-ci refuse et une course-poursuite démarre. Comme le rapporte 78actu, le conducteur prend alors d'énormes risques pour s'échapper, ce qui le conduit à percuter un bus de la SNCF. Heureusement, aucun blessé n'est à déplorer.

Le chauffard ne s'arrête pas cependant et se dirige vers Porcheville. Alors qu'il s'engage sur

la route de Rangiport, il finit par perdre le contrôle de son véhicule et s'encastre dans un véhicule en stationnement. Les policiers peuvent enfin l'intercepter et découvrent qu'il y a deux autres personnes dans la voiture. À cause du choc, elles souffraient au bras et à la main et sont donc transportées à l'hôpital François Quesnay de Mantes-la-Jolie, indique le site internet d'informations locales. Quant au fou du volant, lui aussi a été conduit à la cité mantaise, mais au commissariat, rejoint ensuite par ses deux comparses. ■

## FAITS DIVERS SÉCURITÉ

► LA RÉDACTION

## Limay Un Limayen tué par son codétenu lors d'une bagarre dans la prison de Bois d'Arcy

La prison de Bois d'Arcy avait déjà mauvaise réputation à cause de sa surpopulation carcérale et sa vétusté, cela ne va pas arranger ses affaires. Le 6 mai vers 19 h 30, les pompiers et le Samu ont dû intervenir dans le but de sauver un détenu de 21 ans. *Le Parisien* indique que celui-ci a été poignardé dans le cou par son codétenu durant une altercation et ne respirait plus. Malheureusement, son décès est prononcé quelques minutes plus tard malgré les massages cardiaques qui lui ont été prodigues. Les premiers éléments de l'enquête n'indiquent toujours pas pourquoi cette rixe a éclaté, mais le quotidien d'informations régionales précise que le Limayen – qui était incarcéré pour défaut de permis – ne « sentait pas » son compagnon de cellule et qu'il l'avait fait savoir à d'autres détenus. Entendu par les enquêteurs, le suspect n'aurait toujours pas expliqué son geste d'après 78Actu. Par ailleurs, afin d'empêcher tout débordement, des renforts ont été envoyés dans la commune. ■

**Vous êtes entrepreneur,  
commerçant, artisan,  
vous désirez passer votre publicité  
dans notre journal ?**

**Faites appel à nous !**

**pub@lagazette-sqy.fr**



Les Templiers ne disputeront pas les play-offs cette saison dans le championnat de France de D2 de football américain. Il fallait, pour y parvenir, terminer aux 2 premières place de la poule de 5 équipes à l'issue de la phase régulière. Le club élancourtois ne s'est lui classé que 3<sup>e</sup>. Une position nettement plus confortable que les 2 saisons précédentes, lors desquelles les Templiers avaient lutté pour leur maintien dans cette division, mais frustrante tout ce même pour un club qui aspirait en début de saison à retrouver les phases finales (lire notre édition du 7 janvier dernier), qu'ils n'ont plus disputées depuis 3 ans.

« On espérait mieux », confie le directeur sportif des Templiers, Rody Surpin, contacté par *La Gazette* 2 jours après ce qui avait dû être le dernier match de la phase régulière, programmé le 10 mai à domicile face aux Vikings mais qui n'a pas été joué en raison d'un « souci administratif », rapporte-t-il.

## Football américain Pas de play-offs pour les Templiers

**Le club élancourtois a terminé à la 3<sup>e</sup> place de sa poule et n'est donc pas parvenu à se qualifier pour la phase finale du championnat de France de D2.**



ARCHIVES/LA GAZETTE DES YVELINES

**Il fallait terminer à l'une des 2 premières places de la poule pour accéder aux phases finales de conférence. Les Templiers se sont classés 3<sup>es</sup>. Leur saison s'arrête donc là.**

Il souligne néanmoins qu'il y a eu « des facteurs incontrôlables » pour expliquer l'échec de son équipe dans sa quête de play-offs. « On a eu des blessures sur des postes clés, notamment quarterback, où sur des matchs importants, on n'a pas joué avec notre effectif [au complet], précise-t-il. On avait aussi notre linebacker, le plus gros contributeur

en attaque, que l'on n'a pas eu les 3 premiers matchs et qu'on a perdu mi-avril car il a été recruté sur une équipe semi-pro en Allemagne. Donc difficile de composer un groupe performant avec des incertitudes, des blessures, et sur des matchs clés qu'on pouvait gagner, la chance n'a pas tourné de notre côté. Donc c'est une saison frustrante, mais qui nous a indiqué nos vraies faiblesses, à savoir

la profondeur, car on arrive à être performants sur les 3 1ers quart-temps, et après il y a la fatigue car il y a un manque de profondeur de l'effectif sur certains postes. »

l'année prochaine, non, mais il y aura toujours des similitudes et un groupe de joueurs sur lesquels on se projette et on construit », indique Rody Surpin.

Le directeur sportif annonce en revanche des changements beaucoup plus importants dans le staff, notamment le départ du head coach, Alix Vouemba. « Normalement, c'était sa dernière année, c'était convenu », fait savoir Rody Surpin, ajoutant que « c'est en pourparlers » pour son successeur. « Le staff va être remodelé. Nous, on parle de cycles. Le staff qui était en place, ça faisait déjà 3 ou 4 ans qu'ils sont en place. Il faut renouveler, pour que l'équipe soit toujours sensibles aux discours, avance-t-il. C'est compliqué de se maintenir avec toujours le même discours, il faut changer, il y a des méthodes à changer, et aussi car il y a des envies d'ailleurs, et des gens qui veulent avoir un peu de recul et se reposer un peu. »

Il affirme que le club cherche à étoffer son effectif pour être plus compétitif lors des prochaines saisons : « On doit se renforcer au niveau de l'effectif, mais toujours aussi former des sections jeunes, car c'est eux aussi qui vont venir alimenter nos sections seniors, donc c'est la formation qui est la clé. » Un effectif qui devrait donc connaître quelques mouvements. « Il y aura un noyau, mais après, il y a toujours des petits ajustements. De là à vous dire que ce sera la même équipe

Nous ne sommes pas parvenus à joindre Alix Vouemba avant la mise sous presse de notre édition, ni même le vice-président, David Pradel qui va rester à son poste, selon Rody Surpin, de même que le président Samy Bencheickh. Le directeur sportif, lui, n'en dit pas plus et laisse planer le doute sur son avenir. « C'est toujours en pourparlers avec le bureau, nous déclare-t-il. Je ne me projette pas. » ■

## Rugby

### Fédérale 2 : Plaisir l'emporte à domicile en 16<sup>e</sup> de finale aller et prend une petite option

**Devant leurs supporters, les Plaisirois ont dominé Le Creusot de 7 points (25-18), le 11 mai lors des 16es de finale aller de Fédérale 2, et sont en léger ballottage favorable avant le retour en terre adverse.**

Le Plaisir rugby club se donne le droit d'y croire. Le PRC recevait Le Creusot le 11 mai en 16e de finale aller de Fédérale 2. Et les Plaisirois ont très bien négocié cette 1<sup>re</sup> manche, en s'imposant de 7 points (25-18).

Face à une équipe ayant terminé 2e de sa poule en phase régulière, et qui n'a donc pas eu à passer par les barrages, Plaisir, vainqueur lui de son barrage une semaine plus tôt face à Antony, n'a de nouveau pas mis de temps pour enflammer le stade Barran. 5 minutes, plus précisément, le temps pour l'ailier Yacoub Beugre d'inscrire le 1<sup>er</sup> essai du match, transformé par l'ouvreur Thibaud Fautrier. Nouvel essai plaisirois 7 minutes

plus tard, par le trois-quarts centre Louis Bertrand, cette fois-ci non-transformé. Le premier quart d'heure était décidément très riche puisque les visiteurs allaient eux aussi à dame. Un essai transformé, et puis plus rien dans cette 1<sup>re</sup> mi-temps. À la pause, le score était donc de 12-7 en faveur de Plaisir.

#### À 3 matchs de la montée

La seconde mi-temps démarrait fort d'entrée. Dès le retour des vestiaires, l'autre trois-quarts centre titulaire des Jaunes et bleus, Valentin Chaix Leprest, donnait plus d'ampleur à l'avance plaisiroise, et Thibaud Fautrier transformait

l'essai. 19-7, puis 22-7 après une pénalité de Fautrier (46e minute). Mais Le Creusot réagissait de nouveau en inscrivant son 2<sup>e</sup> essai du match (non transformé celui-ci) après 52 minutes. Une nouvelle pénalité de Fautrier donnait 13 points d'avance à Plaisir à l'heure de jeu. Mais l'avance du PRC ne sera pas aussi importante avant le match retour. Les hommes de Sébastien Roncalli se mettaient à la faute dans le dernier quart d'heure, et par deux fois, le buteur adverse sanctionnait, ramenant donc l'écart à 7 points entre les 2 équipes après cette confrontation aller. Cela sera-t-il suffisant pour permettre à Plaisir de se qualifier ? Réponse le 18 mai avec le match retour en Bourgogne. ■



ARCHIVES/LA GAZETTE DES YVELINES

**Le Plaisir rugby club a notamment inscrit 3 essais, pour l'emporter de 7 points (25-18) face à une équipe ayant terminé 2e de sa poule en saison régulière.**

Plaisir, qui vise la montée en Fédérale 1, que seuls les quarts de finaliste obtiennent – les Plaisirois pensaient pouvoir se qualifier pour ce stade de la compétition et donc accéder à cette division la saison passée, avant de concéder une pénalité fatale dans les ultimes secondes – n'est en tout cas plus qu'à un match de retourner en 8es de finale. En espérant cette fois un scénario plus heureux que l'année dernière. ■

## Omnisports

### Une journée consacrée au parasport à Guyancourt ce vendredi

**Le Conseil municipal des enfants organise une journée handicap et parasport, le 16 mai au gymnase Maurice Baquet.**

Le gymnase Maurice Baquet, à Guyancourt, accueille le 16 mai, de 8 h 30 à 16 h, une journée handicap et parasport, organisée par le Conseil municipal des enfants (CME) pour les élèves de CM1. « Cette initiative a pour but de sensibiliser les jeunes à la diversité et à l'inclusion, de promouvoir l'empathie et la solidarité, et de favoriser une meilleure compréhension de l'accessibilité pour tous », précise la ville de Guyancourt sur son site internet. ■

# LES DÉCHETS DEVIENNENT L'ÉNERGIE DONT NOUS AVONS BESOIN



PAPREC  
ENERGIES

Fondé en 1994 par Jean-Luc Petithuguenin, Paprec est devenu en France le leader du recyclage et un des grands acteurs européens de la gestion des déchets et de la production d'énergies vertes. Le groupe compte 16 000 salariés sur 350 sites dans dix pays.

Son chiffre d'affaires est de 3 milliards d'euros. Depuis sa création, le groupe, toujours détenu majoritairement par la famille Petithuguenin, a investi 3 milliards d'euros en France dans ses usines et outils technologiques.

Paprec est l'un des principaux acteurs européens capable de concevoir, construire et exploiter des unités de valorisation énergétique de toutes tailles.

Le groupe se distingue par ses capacités d'investissements et d'innovation pour proposer à ses clients industriels et collectivités les solutions optimales de recyclage et valorisation de leurs déchets et ainsi contribuer à décarboner l'économie.

« J'suis dépassé par le temps, je ne pense plus comme avant. J'ai besoin de prendre l'air, j'veux rejoindre la lumière. Je me nourris de distance, pour sentir mon existence. J'ai besoin de me distraire, mais j'suis au fond de l'enfer. » Ce refrain a tourné plusieurs fois en boucle sur de nombreuses radios de France et de Navarre. Il s'agit de la chanson *Dépassé*, sortie en 2023 et qui a révélé Nuit incolore, avec notamment plus de 23 millions de vues sur YouTube et de nombreuses nominations (Victoires de la musique) voire récompenses (NRJ Music awards) à la clé. L'artiste âgé de 24 ans, Théo Marclay de son vrai nom, se produira le 16 mai à la Batterie, à Guyancourt, à partir de 20 h 30.

Son nom de scène, les paroles de ce titre phare et le nom de l'album dont il est issu, *La loi du papillon*, sont assez représentatifs du parcours et de la manière de travailler du chanteur et compositeur né en 2001 au Vietnam et adopté par un couple suisse à l'âge de 5 mois, et qui a commencé, durant le confinement de 2020, alors qu'il était âgé de 19 ans et enfermé seul dans sa chambre d'étudiant, à écrire ses chansons, principalement de nuit.

« C'est lors d'une de ses interminables insomnies que le jeune suisse Théo Marclay trouve son nom de scène. La nuit, son espace d'abandon, son refuge, son exutoire, il y compose ses chansons, semblables à des poèmes mélancoliques. Il y trouve une incandescence intime, mélange de quiétude et

## Guyancourt Nuit incolore en concert à la Batterie ce vendredi

L'artiste suisse, révélé en 2023 avec la chanson *Dépassé*, se produira à la Batterie le 16 mai.



Nuit incolore, qui avait notamment connu le succès avec son titre *Dépassé*, issu de l'album *La loi du papillon*, il y a près de 2 ans, sera à la Batterie le 16 mai.

d'inquiétude pour allumer une aurore autrement désirable. La solitude, le doute, l'abandon et l'amour sont les thèmes récurrents de son œuvre. Une errance existentielle qui atteint son apogée avec *La loi du papillon*, son 1<sup>er</sup> album. De la pop mélancolique, émotive, inspirée de chanteurs comme *Tsew the Kid* et *Joji*, mais aussi par les films de Tim Burton et les animés japonais. L'univers de Nuit incolore est un voyage, une invitation hypnotique à passer des "nuits sans couleur" à ses côtés », décrit la Batterie sur son site internet.

« Pour la genèse de *Dépassé*, je voulais parler de mes origines, confiait-il également dans une interview à M radio en 2023. Je suis adopté et c'est comme si je parlais à mon moi de 2001 resté au Vietnam. Et ce côté dépassé par le temps, c'est cette discussion que j'entretiens : comment ça se passe là-bas ? Est-ce que tu es heureux ? Est-ce que tu es plus heureux en Suisse ? C'est

une sorte d'introspection. Les gens entendent "Dépassé par le temps", ça leur parle de beaucoup de choses mais peut-être pas de l'adoption. »

### La jeune artiste Maheva en 1<sup>re</sup> partie

Entre temps, Nuit incolore a signé quelques autres titres à succès, comme une collaboration l'année dernière avec le groupe Kyo pour une reprise de leur titre *Je cours*. Quelques uns des nombreux titres du riche répertoire de ce jeune artiste. Un répertoire qu'il fera donc partager au public de la Batterie. Sans oublier aussi, en 1<sup>re</sup> partie, le concert de Maheva, accompagnée de sa guitare et « sa voix groovy », et combinant « avec aisance une pop solaire, féminine et enfantine », selon la Batterie. Les tarifs des places pour l'ensemble de la soirée vont de 8,75 à 25 euros, réservations via kiosq.sqy.fr. ■

## Les Clayes Alain Chamfort à l'espace Noiret ce vendredi

L'auteur-compositeur-interprète sera en concert au sein de l'espace culturel clétien le 16 mai.

Le Temps qui court, Manureva... Nombreux sont les titres cultes d'Alain Chamfort. L'auteur-compositeur-interprète français âgé de 76 ans et aux près de 60 ans de carrière sera en concert aux Clayes-sous-Bois, à l'espace Noiret, le 16 mai à 20 h 30. L'occasion de (re)découvrir ses plus grands tubes, mais aussi des plus récents, puisque le chanteur a sorti un nouvel album, intitulé *L'Impermanence*, l'année dernière.

« 2024 marquera le grand retour d'Alain Chamfort sur tous les fronts : un nouvel album précédé d'un EP en collaboration avec Sébastien Tellier, une ressortie progressive de son foisonnant catalogue. En amont de cette actualité multiple, Alain Chamfort a imaginé donner un rendez-vous privilégié à son public : un spectacle qui réunit les grandes chansons de sa carrière, dans lequel il se livrera au jeu d'une interview en direct. Sur scène, accompagné de son pianiste et de sa

complice de toujours, la chanteuse et animatrice franco-américaine Valli, il nous fera partager les anecdotes et grands moments de sa vie professionnelle », indique la description du concert à propos de celui qui a notamment collaboré avec Claude François, Jacques Dutronc et Serge Gainsbourg durant sa carrière. Les prix des places pour ce concert vont de 5 à 30 euros, réservations via kiosq.sqy.fr. ■

## Maurepas L'humoriste Redouanne Harjane au théâtre Camus ce vendredi

L'humoriste, qui se produit dans le cadre de son nouveau spectacle, *Phoenix*, fait étape à Maurepas le 16 mai.

Humoriste et musicien à la fois, Redouanne Harjane se produit au théâtre Camus, à Maurepas, le 16 mai à 20 h 30, dans le cadre de son nouveau spectacle, *Phoenix*. Un one man show « où il ne manque pas d'étriller, avec son flow unique, les petites manies des gens et les travers d'un monde toujours plus flou », indique sur son site internet la commune de Maurepas au sujet de ce spectacle où l'on trouve « des chansons approximatives » et « une joie absolue ». « Radical, ironique... Redouanne Harjane vous attend dans un spectacle aux braises toujours ardentes », résume la municipalité. Repéré au début des années 2010 par Jamel Debbouze dans le cadre du Jamel comedy club, Redouanne Harjane a depuis fait beaucoup de chemin. Des rôles au cinéma, quelques uns à la télévision, des distinctions, et bien sûr des spectacles, dont le dernier en date, *Phoenix* donc, sera présenté à Maurepas. Les prix des places vont de 17 à 24 euros, réservations via kiosq.sqy.fr. ■

## Coignières Une adaptation de L'Avare de Molière à l'espace Daudet

L'espace Daudet, à Coignières, accueille le 13 mai, à 20 h 30, une adaptation de *L'Avare*, de Molière. Les spectateurs pourront notam-

ment y retrouver Olivier Broche dans le rôle d'Harpagon. Durée 2 h 20, les tarifs des places vont de 9 à 22 euros, réservations via kiosq.sqy.fr. ■

## Maurepas Une pièce mêlant comédiens valides et en situation de handicap au théâtre Camus

Vivre debout, association que nous vous avions présentée dans notre édition du 18 février dernier à l'occasion de ses 50 ans, ouvre pour le maintien à domicile et l'inclusion des personnes en situation de handicap, et cela se manifeste entre autres par la mise en place de pièces de théâtre regroupant des personnes en situa-

tion de handicap et des valides. Ce sera par exemple le cas le 20 mai à 19 h avec l'organisation d'une pièce intitulée *Un regard neuf sur le handicap*, joué par la Troupe de Vivre debout et la compagnie Les Saltimbanques célestes. Entrée libre, participation au chapeau, détails et possibilité de réservation sur helloasso.fr. ■

## Coignières Un concert solidaire à l'espace Daudet ce samedi

L'antenne locale d'Action éducation organise un concert solidaire le 17 mai à 18 h à l'espace Daudet à Coignières. « L'orchestre de jeunes Musiques au pluriel, sous la direction de François Feuillet, jouera au profit d'un projet mené

par Action éducation à Madagascar pour investir dans l'éducation et la protection de la petite enfance », nous précise l'association par courriel. Sans réservation. Entrée libre, participation au chapeau, détails au 06 67 65 35 73. ■

## Maurepas L'association Maurepas entraide fête ses 40 ans ce mercredi

Une après-midi festive est programmée le 14 mai à Maurepas pour les 40 ans de Maurepas entraide.

Un événement festif pour célébrer l'anniversaire d'une association importante du territoire de SQY. Maurepas entraide souffle ses 40 bougies le 14 mai dans le quartier des Fiches (au 16, rue de la Saône), à Maurepas. Cette association œuvre sur 4 points, listés sur son site internet : accompagnement à la scolarité du CP à la 3<sup>e</sup>, ateliers du mercredi et vacances, ateliers socio-

linguistiques pour les personnes souhaitant apprendre ou perfectionner son français (oral, écrit), et animation de la vie de quartier. À l'occasion des 40 ans, une fête avec balades à poney, stands de barbe à papa et de maquillage, caricaturiste, et même une fanfare, sont prévus, de 14 à 19 h. Détaillé au 01 34 62 00 45 et par courriel à contact@maurepas-entraide.fr. ■



La Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines  
12, avenue des Prés  
78180 Montigny-le-Bretonneux  
Tél. 01 34 81 28 71

# La Gazette Saint-Quentin-en-Yvelines

**Rédacteur en chef adjoint :**  
Alexis Cimolino  
alexis.cimolino@lagazette-sqy.fr

**Directeur de la publication,  
éditeur et rédacteur en chef :**  
Lahbib Eddaouidi  
le@lagazette-yvelines.fr

**Actualités, sport, culture :**  
Alexis Cimolino  
alexis.cimolino@lagazette-sqy.fr

**Publicité :**  
Lahbib Eddaouidi  
pub@lagazette-sqy.fr

**Actualités, faits divers :**  
Pierre Ponlevé  
pierre.ponleve@lagazette-sqy.fr

**Conception graphique :**  
Mélanie Carvalho  
melanie.carvalho@lagazette-sqy.fr

**Imprimeur :** Paris Offset Print, 30, rue Raspail 93120 La Courneuve  
**ISSN :** 2646-3733 - **Dépôt légal :** 05-2025  
Édité par *La Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines*, société par actions simplifiée. Adresse : 9, rue des Valmonts 78180 Mantes-la-Ville.

Ne pas jeter sur la voie publique.

## JEUX

### SUDOKU : niveau facile

	9		7	6	4	2	5
4	5	8			7		
3	7	6	5	2		9	8
	4	9		6	1	7	
6	7		3	4	5	8	
8		2	6	7			
7			3	8	9		
9	4	5			1		
5	6	8	7	1	3		

### SUDOKU : niveau difficile

	8		6			1	
6	1	9		4		7	
	7	2			8		
	3				4		
7	4	8		3	5	6	
8			1	4			
4		3			4	3	
5	7	3	1		2	4	

### Solutions de *La Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines* n°312 du 6 mai 2025 :

6	7	3	8	1	5	9	4	2
2	4	5	3	6	9	1	8	7
9	1	8	4	2	7	3	5	6
4	9	1	6	7	2	5	3	8
8	5	7	1	4	3	6	2	9
3	6	2	9	5	8	7	1	4
5	3	6	7	8	4	2	9	1
1	2	4	5	9	6	8	7	3
7	8	9	2	3	1	4	6	5

4	7	9	1	2	3	6	5	8
5	8	2	6	4	9	1	7	3
1	3	6	8	7	5	9	4	2
9	2	7	5	6	8	3	1	4
3	4	1	2	9	7	8	6	5
6	5	8	3	1	4	7	2	9
8	9	4	7	5	1	2	3	6
7	6	3	4	8	2	5	9	1
2	1	5	9	3	6	4	8	7

Ces grilles Sudoku vous sont proposées grâce à Thibaut Bernard, auteur du logiciel gratuit et libre de diffusion du site internet alphaquark.com.

**Vous êtes entrepreneur,  
commerçant, artisan,  
vous désirez passer votre publicité  
dans notre journal ?**



**Faites appel à nous !**

**pub@lagazette-sqy.fr**



# LA COLLINE D'ELANCOURT

Site olympique



## Ouverture de LA COLLINE D'ELANCOURT



Dir. communication SGV - Crédit B. Pöll - mars 2025 © Solidéo - Shutterstock

**17 mai 2025**  
**14h → 21h 30**

Animations, initiations, démos gratuites  
**Présence des médaillés olympiques à 18 h**

Plus d'infos



Yvelines  
Le Département

